



Syndicats Nationaux des P2E et des ITPECT

**CARTEL DES SECTIONS FORCE OUVRIÈRE
DE LA DIR-EST**

DÉCLARATION LIMINAIRE AU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL
du vendredi 13 décembre 2019

Monsieur le Président,

Lors du CHSCT du 28 novembre 2019, Force Ouvrière vous a fait un point sur les sujets qui génèrent aujourd'hui des angoisses et craintes pour les agents de notre service.

Aujourd'hui vendredi 13 décembre 2019, 15 jours après le CHSCT du 28 novembre, les «dit sujets» restent toujours d'actualités et n'ont pas fait l'objet de réponses rassurantes.

Ce jour, Force ouvrière va vous donner quelques informations complémentaires sur les interrogations qui préoccupent de plus en plus les agents de la DIR Est et plus encore les agents qui subissent le transfert du réseau routier national en Alsace.

--o--

*Dialogue social des représentants du personnel de la DIR Est
à la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)*



Rappel :

La loi du 2 août 2019 relative aux compétences de la CEA précise en son article 7 :

Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin tiennent, avec les organisations syndicales représentatives, une négociation au sens de l'article 8 *bis* de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Cette négociation porte à la fois sur les modalités d'anticipation des changements résultant du regroupement des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et sur l'ensemble des conditions liées à ce regroupement.

Pour faire simple, les organisations syndicales représentants les agents de l'État de la DIR Est et de la DREAL ne feront pas partis de cette instance de négociation. Nous avons remonté cette préoccupation auprès de la DIT et de la DRH du Ministère qui n'a pas donné suite...

Pour mémoire, la première audience, provoquée par Force Ouvrière, avec les vice-présidents des deux départements et les organisations syndicales de la DIR Est et de la DREAL s'est tenue le 14 octobre 2019.

Force Ouvrière se félicitait à ce moment-là que cette première réunion ait pu contribuer à faire naître le dialogue social du futur service....

Le hasard fait bien les choses, le relevé de décision nous a été envoyé le 9 décembre sur nos boîtes syndicales, comme par hasard 3 jours après la réunion du 6 décembre.

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient...On a maintenant compris que les promesses des élus n'engagent qu'eux-mêmes...

Pour avancer sur le sujet et en espérant que nos « futurs employeurs » laissent une place aux organisations syndicales des personnels de l'Etat dans cette instance de négociations, Force Ouvrière (CD 67, CD 68, DREAL et DIR Est) a envoyé un courrier à Madame la Présidente du CD 68 et à Monsieur le Président du CD 67 précisant, je cite :

« S'agissant par ailleurs de la création de la nouvelle Collectivité et du transfert concomitant des services de la DIR-Est et de la DREAL, nous vous demandons d'associer aux réunions intersyndicales les organisations syndicales représentatives de ces services transférés par l'État ».

Deuxième réunion dont la date était fixée au 6 décembre 2019.

Force Ouvrière avait bon espoir et nous attendions une réponse positive à cette demande qui était plus que légitime.

Le 3 décembre 2019, les 4 responsables Force Ouvrière de la DIR, de la DREAL et des CDs ont été destinataires d'un courrier des présidents des deux départements précisant , je cite :
« Par ailleurs, vous exprimez un certain nombre d'observations et de demandes relatives à la composition de l'instance de concertation CEA et à ses modalités de fonctionnement. Des réponses circonstanciées vous seront apportées à cet effet le 6 décembre prochain ».

Le 6 décembre 2019, FO DIR-Est a pris ses dispositions pour se rendre à cette réunion de concertation à l'Hôtel du Département à Strasbourg. Nous avons fait un tour de table pour nous présenter, et après celui-ci, les élus des départements nous ont **demandé de quitter la réunion pour ne pas la « polluer ».**

Effectivement nous ne sommes que des déchets qui polluons les réunions de dialogue social...

Avant de quitter la salle, une prise de parole nous a été accordée...ou plutôt nous avons « désobéi » et pris la parole...

Nous avons rappelé à toute l'assemblée que le dialogue social est mal engagé avec les deux structures et qu'il n'est pas acceptable dans le contexte actuel d'être traité de la sorte.

Nous avons rappelé que nous sommes ici pour apporter du positif avec notre expérience et que nous attendons toujours des réponses suite au document FO du 14 octobre 2019.

Malgré l'esprit positif et constructif que nous avons, on nous a re-demandé de quitter la salle.

À la sortie nous avons été interpellés par un bon nombre de personne « du staff CEA ». Nous avons discuté longuement... « on vous comprend », « nous allons venir sur les sites au courant du mois de janvier »...blablabla....

Beaucoup de bonnes intentions, mais très peu d'actions, on nous promet énormément de choses depuis octobre 2018 et nous n'avons rien. La parole de l'ensemble de ces personnes n'est plus crédible...Nous n'y croyions plus et on nous oblige aujourd'hui un rapport de force qui nous permettra d'obtenir des réponses.

--o--

Projet RRN20-30 -Ensemble pour la route de demain



Lors du séminaire des cadres du 3 décembre 2019, la présentation qui a été faite de ce projet « tout va bien jusqu'en 2030 » ne reflète pas toutes les « bonnes » intentions de notre Ministère et de notre Administration.

Ce « projet » RRN 20-30 est totalement biaisé par le postulat de départ « baisse des effectifs ». On contraint donc le personnel de la DIR à « s'auto-mutuer » en leur demandant d'organiser l'externalisation de leur mission ! Pensez-vous aux RPS que cela génère ? Imaginez que vous demandez à vos agents de tuer leur métier. Ils se sont engagés dans la fonction publique avec un esprit de mission de service public. Aujourd'hui on leur demande de faire augmenter le chiffre d'affaire des bureaux d'études dont l'objet n'est pas de réaliser des bons projets mais de réaliser des projets selon le chiffreage prévu....

L'Administration, aidée par les bureaux d'études et cabinets de conseil probablement grassement rémunérés oublie simplement qu'une fois de plus le syndicat FO DIR-Est a récupéré la partie non dite de ce projet RRN 2020 2030.

Monsieur le Directeur, les différents groupes de travail sont en marche :

Le projet stratégique du RRN « GT Exploitation »

- */ Refonte du régime indemnitaire des PETPE / enquête sur la part du temps de travail réalisé en décalé.
 - heures supplémentaires en fonction du classement des CEI
 - le montant des Indemnités Horaire pour Travaux Supplémentaire (IHTS) sera « viré » dans la nouvelle prime. Cette prime permettra à l'Administration fiscale de récolter des impôts supplémentaires, puisqu'une prime est imposable à la différence des IHTS.

- */ Instruction gouvernementale relative à la mise en œuvre de la réglementation en matière de temps de travail dans les directions interdépartementales des routes.

Ces deux points, encore obscurs pour les personnels, montrent bien, une fois de plus que tout ne va pas aussi bien jusqu'à l'horizon 2030.

En cas de vote, Force Ouvrière ne donnera aucun avis sur ce dossier.

--o--

Nouvelle loi « 3D » Décentralisation, Déconcentration, Différenciation

La Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, prépare une nouvelle loi de décentralisation : la loi « 3D »

Mme Jacqueline Gourault ne cesse de dire que nous préparons un beau projet, qui peut instaurer de nouvelles relations entre l'État et les collectivités.

Elle fait référence à la Collectivité Européenne d'Alsace, beau projet pour les élus, mais moins beau pour les agents qui y sont transférés.

Cette nouvelle loi va encore provoquer la découpe des DIRs et de leur réseau, au profit des collectivités.

--o--

Mouvement social, tout va mal

Le gouvernement Philippe est droit dans ses bottes et assume sa volonté de baisser drastiquement les pensions de ses fonctionnaires !!!

L'ensemble des simulations montrent que pour les corps techniques du Ministère ont une perte énorme de pension mais également une augmentation des cotisations chaque mois.

Ceci va se traduire par une perte immédiate de pouvoir d'achat chaque mois !!!!

Force Ouvrière combattra ce projet scélérat et enjoint l'ensemble de la DIR encadrement y compris à se mobiliser contre ce projet qui met à mal notre statut et nos rémunérations !



Les représentants **Force Ouvrière** au CTL de la DIR-Est